



# MARAIS ARCHIVES

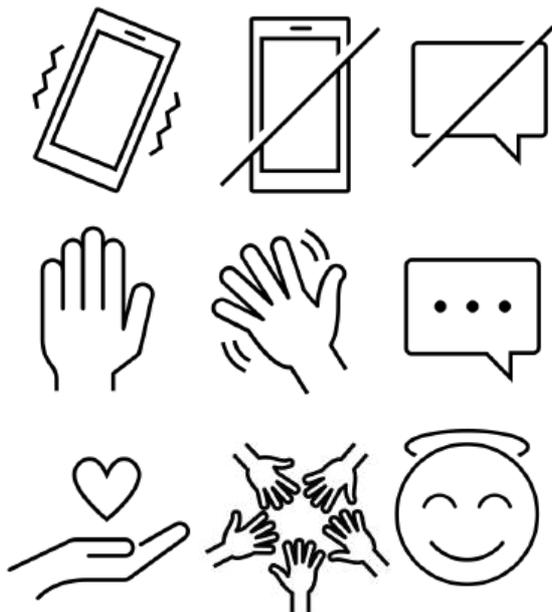
CONSEIL DE QUARTIER



Réunion du 13 janvier 2025

# Réunion CQ Marais-Archives Réunion du 13 janvier 2025

---



Soyez les bienvenus !

MERCI

- de signer l'engagement de comportement civique si non-fait
- d'émarger la feuille de présence

S'il s'agit de votre première participation, merci de vous présenter et d'ajouter votre email et téléphone à la feuille de présence

# Réunion CQ Marais-Archives Réunion du 10 février 2025

---

Pour aider Cynthia (DDCT) dans sa prise de notes, cette réunion sera enregistrée dans un premier temps.

Les enregistrements seront détruits immédiatement après la rédaction du compte-rendu.

À voter par le conseil : Vote Contre ? Qui s'abstient ? Pour ?

# Ordre du Jour du 10 février 2025



1. Intervention de Cynthia della SCHIAVA, DDCT  
Réponses aux nouveaux signalements et aux nouvelles questions, votées pendant la séance du 13 janvier 2025
2. Commission Langue et Savoir :  
Restitution de la Dictée Historique
3. Commission Sécurité :  
Restitution du GPO et de la Rencontre citoyenne tranquillité publique : Quelle Police Municipale dans la ville du quart d'heure ?
4. Commission Écoles, Familles et Handicap :  
Point sur les fermetures de classes
5. Point sur les projets Budget Participatif Paris Centre
6. Questions, demandes et annonces diverses
7. Fin de réunion à 20h30'-21h00

**1 En absence de notre élu référent,  
intervention de Cynthia della SCHIAVA,  
notre coordinatrice auprès de la DDCT.**

**Réunion du 10 février 2025**

# a) Réponses de la Mairie aux questions et signalements du 13 janvier

## Cadre urbain

- Plusieurs nuisances lumineuses issues de commerces sont rapportées : Korean cosmetics et le Lizard Lounge dans la rue du Bourg Tibourg, ainsi que le Cox dans rue des Archives. Ils projettent dans l'espace public des publicités par projection lumineuse .
- La Mairie de Paris n'a-t-elle interdit l'utilisation de panneaux publicitaires numériques ?
- Les commerces peuvent-elles quand même les utiliser à partir du moment où ceux ci sont à l'intérieur de leur magasin ?



# Propreté

Une conseillère de la commission Propreté rapporte que depuis 2021, des anomalies sont récurrentes sur le secteur. Un reportage photo listant plusieurs adresses/lieux est présenté en séance.

**Le Conseil de quartier demande qu'un atelier citoyen ou une assemblée plénière des Conseil de quartier de Paris Centre soit organisé par la Mairie de Paris Centre sur le thème de la propreté.**

Demande votée par les conseillers à l'unanimité.



# Mobilité

Le Conseil de quartier rapporte les signalements concernant la déviation des trajets de bus récurrents suivants et leurs conséquences :

- Le **bus 69** (direction Gambetta) et le **bus 76** (direction Montreuil Hôpital) circulant rue François Miron ne marquent pas l'arrêt à rue de Jouy. Ils sont la plupart du temps et même sans aucun travaux, déviés sans communication.
- Le **bus 96**, des stops ne sont pas marqués entre l'arrêt Hôtel de Ville et la place des Vosges. Un membre du Conseil a interrogé le conducteur du bus qui a répondu « *On ne marque pas l'arrêt entre Hôtel de Ville et Places des Vosges pour aller plus vite.* »

**Le Conseil de quartier demande à la Mairie de Paris Centre si elle peut engager une discussion avec IDF-Mobilités sur ces problématiques ?**

# Sécurité

Suite à l'atelier Citoyen du 12.12.2024 avec la Police Municipale, le Conseil de quartier vote 3 actions qu'il souhaite transmettre à la Police Municipale. Il demande un contrôle plus intensifié du trafic de drogue et stupéfiant sur les lieux suivants :

- Ilot rue de Plâtre rue des Blancs Manteaux, rue des Archives et rue du Temple ;
- Rue Montmorency ;
- Rue des Haudriettes et aux alentours des commerces place Renée Vivien.

**Le Conseil de quartier pose les questions suivantes :**

À qui doit-on envoyer les 3 actions ou signalement mensuel ? À la coordination ? Par email fonctionnel ? Qui est le référent ?

## b) Rappel du signalement : devanture Baby Burger Love

### Cadre Urbain :

- Le 28 mars 2024 l'ABF B. Bourdiol, confirme que la modification de la devanture en bois du 105 rue Vieille du Temple a fait l'objet d'un refus et demande d'effectuer un signalement auprès de la direction de l'urbanisme : <https://www.paris.fr/pages/demarches-2094> (paragraphe : signaler des travaux en cours sans autorisation), afin de pouvoir suivre ce dossier en coordination avec la DU.
- Cette déclaration a été faite le jour même et confirmée par accusé de réception des services d'urbanisme : Nous avons bien reçu votre message (référence SLC240316418). Il fera l'objet d'un examen attentif par les services de la Ville de Paris.
- Nous n'avons trouvé aucun document récent au 105, ce qui ne semble pas logique : [https://opendata.paris.fr/explore/dataset/dossiers-recents-durbanisme/table/?disjunctive.type\\_dossier&disjunctive.commune&disjunctive.etat&disjunctive.type\\_decision&disjunctive.circonscription&q=105+rue+vieille+du+temple&sort=-commune](https://opendata.paris.fr/explore/dataset/dossiers-recents-durbanisme/table/?disjunctive.type_dossier&disjunctive.commune&disjunctive.etat&disjunctive.type_decision&disjunctive.circonscription&q=105+rue+vieille+du+temple&sort=-commune)
- Le 2 avril les services d'urbanisme répondent : Nous avons interrogé le service compétent pour répondre à votre message SLC240316418. Nous vous répondrons dès que nous aurons obtenu les informations demandées.
- Informée oralement par Patrick M., la DU a répondu qu'elle ferait un contrôle et un retrait de la décision tacite.
- Alerté par ce **non-respect du PSMV**, concernant les devantures et étalages, le Conseil de quartier a  **voté en avril 2024 une motion concernant la protection des paysages de nos rues**
- Cette devanture, déjà dégradée après 10 mois, nous demandons où en est ce dossier ?!



## Commission Cadre Urbain et Végétalisation

### La protection du paysage des rues et l'application du PSMV : les devantures

L'ABF demande d'effectuer un signalement auprès de la **direction de l'urbanisme** :

<https://www.paris.fr/pages/demarches-2094> (paragraphe : signaler des travaux en cours sans autorisation).

Pour le **règlement du PSMV** :

<https://cdn.paris.fr/paris/2020/02/26/231c8fcc289ecfb8462074c893c2eb71.pdf>

# 2 Commission Langue et Savoir : Restitution de la Dictée Historique

Réunion du 10 février 2025

# La DICTEE *historique* Historique

- Samedi le **1 Février 2025 de 14h à 18h**
- Mairie de Paris Centre - Salle des fêtes

Organisé par les membres de la  
Commission Langue & Savoir :

- Eliane ROSENBERG-MOUNIER
- Martine PORTNOË
- Céline ROSENBERG
- Jacky MORELLE
- Martine LEYGUES
- Pierre POUHEY-MOUNOU
- Jean-Claude POUSSARD
- Jacques MAEGHT

## La Dictée *historique* 2025



INVITATION À UNE ÉCHAPPÉE LITTÉRAIRE  
À TRAVERS LES ÂGES DU CENTRE DE PARIS

**Samedi 1<sup>er</sup> février 2025 de 13 h 30 à 18 h 30**  
**Mairie de Paris Centre, 2, rue Eugène-Spuller, 75003**

Dictée ouverte à tous dès le collège, jeunes et adultes,  
suivie d'un moment de convivialité avec remise de récompenses...



*Horloge de la tour du palais de la Cité : « ...qui divise les heures en parts égales pour servir la justice et les lois. »*

Inscrivez-vous dès le 2 janvier **par courriel** : [idictee2@gmail.com](mailto:idictee2@gmail.com)  
ou en complétant le **bulletin d'inscription** disponible dans le hall de la mairie  
de Paris Centre.

UNE INITIATIVE DU CONSEIL DE QUARTIER MARAIS-ARCHIVES

# La Dictée *historique* 2025

Un événement organisé par la commission Langue et Savoir du CQ Marais-Archives, avec le soutien de la Mairie de Paris-Centre et l'aide efficace de Cynthia DELLA SCHIAVA.

- 4 mois de préparation par une équipe de 8 personnes, 1 dizaine de réunions/débats avec ... « engueulades » passionnées.
- 71 participants motivés.
- Une dictée conçue et rédigée par Eliane ROSENBERG- MOUNIER et Pierre POUHEY-MOUNOU.
- La diffusion d'un diaporama historique réalisé par Jacques MAEGHT.

Parenthèse enchantée, miracles, renaissances, reconnaissance... et Kafka

En cette année 2024, la Seine n'a pas charrié, elle a transporté : sur ses quais des spectateurs épatés et dans son lit des artistes et sportifs venus en délégations des quatre coins de la planète offrir le meilleur de leurs performances. Sous l'égide de Sequana, déesse gallo-romaine éponyme et guérisseuse, elle s'est même vu investir par édiles et sportifs se risquant à nager en tenue dans ses eaux préalablement purifiées. En hommage aux dieux de l'Olympe, Zeus, éclair d'acier, a fendu les eaux sous la conduite de sa cavalière. Miracle de concorde et de convivialité, ces Jeux olympiques et paralympiques en annonçaient un autre...

Renaissant de ses cendres tel le fabuleux Phénix des flammes de son bûcher, Notre-Dame à nouveau resplendit au cœur de l'île de la Cité et le monde s'en émerveille. Il avait fallu près de deux cents ans pour la bâtir et, alors qu'elle brillait de mille feux depuis sept siècles, il n'aura fallu le 15 avril 2019 à un vrai feu que quinze heures pour la ravager. Enfin, presque. Puisque seulement cinq années suffiront à la restaurer au plus près de l'authentique ! Un saint miracle ? En quelque sorte, oui, le miracle du prodigieux ouvrage d'un essaim de quatre cents bâtisseurs ayant accompli l'audacieux dessein de redonner vie aux toits, à la flèche et au coq, au chœur et à la nef, aux quadrilobes, vitraux, claveaux et autres enchantements gothiques. Des artisans connus tels les charpentiers, mais aussi de remarquables inconnus tels les chaudronniers dinandiers, les sculpteurs en ronde-bosse ou les deux rentrayouses... Ou encore les équarrisseurs de grumes et de poutres qui de leur hache et leur doloire ont métamorphosé mille deux cents chênes en une nouvelle et magnifique « forêt » enchatonnée au haut des murs de Notre-Dame.

Renaissance voilà quatre-vingts ans d'une France étrangère à elle-même pendant cinq ans d'inféodation et qui brise le joug de l'occupant en ce 25 août de liesse générale, tandis que les chars Leclerc de la 2e D.B. entrent dans Paris et que la vérité de la Résistance éclate au grand jour.

À peine six mois auparavant, 22 résistants étrangers ont été fusillés au Mont Valérien, au terme d'une campagne haineuse portée par l'Affiche rouge.

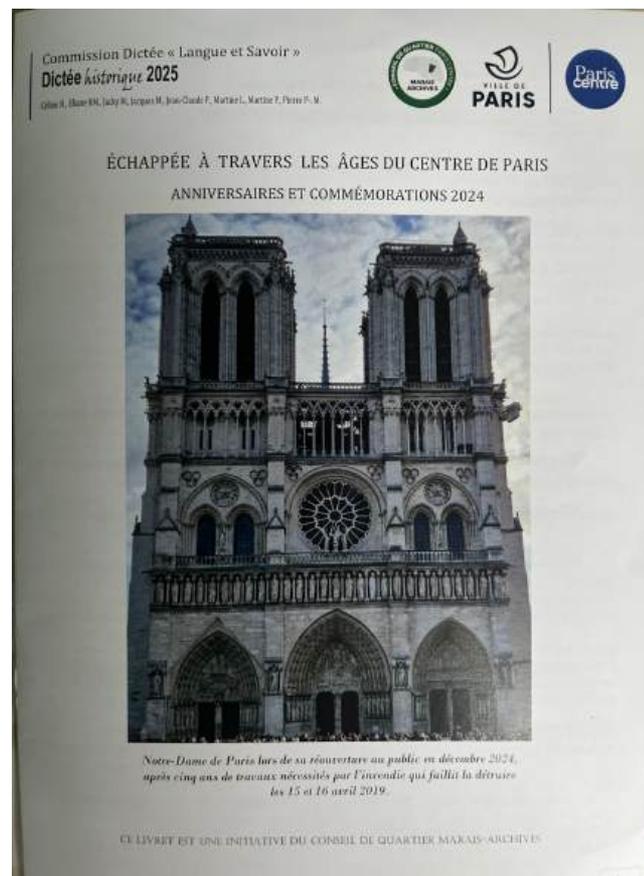
Quatre-vingts ans plus tard, la France reconnaissante les panthéoniserait.

Flux et reflux, résiliences, Franz Kafka lui-même, dont la postérité littéraire retient, entre autres, l'étrange et terrible Métamorphose et la biographie une détresse existentielle prégnante, pouvait écrire au début de son Journal le 16 décembre 1910 : « Comme j'aimerais expliquer le sentiment de bonheur qui m'habite de temps à autre (...). C'est véritablement quelque chose de mousseux qui me remplit entièrement de tressaillements légers et agréables, et me persuade que je suis doué de capacités dont je peux à tout instant (...) me convaincre en toute certitude qu'elles n'existent pas\*... »

\*Franz Kafka, Journal, Trad. Marthe Robert, Grasset, 1954.

## La Dictée *historique* 2025

- Un mot d'accueil par deux élus, Boris JAMET-FOURNIER puis Benoîte LARDY.
- un livret-souvenir offert aux participants, rédigé par l'équipe et intitulé « Echappée à travers les âges du centre de Paris » qui rappelle quelques célébrations et événements marquants en 2024, insistant sur les plus importants tels :
  - la réouverture de Notre-Dame le 7 décembre 2024 ;
  - la libération de Paris le 25 août 1944 et celle du Central téléphonique Archives ;
  - les 800 ans de l'église Saint-Eustache ;
  - les 80 ans de la parution de l'Affiche rouge livrant à la vindicte populaire 10 résistants étrangers des FTP-MOI ;



## La Dictée *historique* 2025

- l'entrée au Panthéon de Missak MANOUCHIAN, de son épouse le 21 février 2024 avec symboliquement celle de ses compagnons exécutés au Mont Valérien ;
- le 100<sup>e</sup> anniversaire du décès de Franz KAFKA le 3 juin 1924
- les Jeux olympiques de 1924 et de 2024.
- Plus d'une centaine de livres remis à tous les participants, offerts par des particuliers, des galeries d'art et photo, des institutions prestigieuses du quartier telles que le musée Picasso, la Maison de la poésie , le MAHJ, le centre Wallonie-Bruxelles...
- Et pour terminer chaleureusement l'évènement, un goûter convivial



# La Dictée *historique* 2025



## La préparation



## La lecture





Galaxy S20 FE 5G

## La relecture



Galaxy S20 FE 5G

## La relecture



# 3 Commission Sécurité :

Restitution du GPO et de la Rencontre  
citoyenne tranquillité publique :  
Quelle Police Municipale dans la ville du  
quart d'heure ?

Réunion du 10 février 2025

## a) Restitution du GPO\* du 28 janvier 2025

Compte-rendu présenté par notre référent GPO, Guillaume RUMIEL-BRAUN

Autres représentants de la Commission Sécurité de notre quartier :

- Guillaume Rumiél, référent GPO du CQ MA,
- Franck FLIPO, directeur sécurité du Crédit Municipal de Paris, membre du deuxième collège, représentera son établissement.
- Michael SARFATI, GPO historique du CQ-MA, membre du CQ-PdV et responsable des maraudes, admis comme référent de Marais-Vosges

Autres membres de la Commission Sécurité du CQ MA :

- Isabelle DAUMONT
- Denis TREDANIEL
- Laurence DUFLOS (Marais Vosges)
- Philippe LANTA (Marais Vosges)

Adressez-leur vos inquiétudes et signalements : [ma-securite@conseil-de-quartier.fr](mailto:ma-securite@conseil-de-quartier.fr)

\* Groupement de partenariat Opérationnel

# 1. Présentation de la situation sécuritaire dans le quartier

État des lieux des problématiques de sécurité et de tranquillité publique dans Paris Centre :

➤ **Problèmes d'agressions, drogue et prostitution :**

Le Commandant Grière a rappelé dès le début de la réunion, avant même nos interventions, que les forces de l'ordre sont conscientes des problèmes récurrents autour de certains lieux déjà signalés lors des GPO précédents (mai et juin 2023).

J'ai également souligné que la situation n'a pas évolué, signalant une récente agression que j'ai subie (tentative de vol de téléphone) par des individus sous emprise de stupéfiants ou d'alcool.

De plus, il est fréquent de se voir proposer de la drogue de manière de plus en plus décomplexée, de jour comme de nuit, notamment dans les rues du Plâtre, Sainte-Croix, Blancs-Manteaux, Temple, René-Vivien, Haudriettes, Michel-Lecomte et Montmorency.

## Présentation état des lieux (suite)

### ➤ **Nuisances diverses :**

- Des individus consomment de la drogue sur la devanture de commerces, notamment devant mon hôtel, sans y être clients.
- Place Olivia Délect (angle Blanc Manteau / Archives), des livreurs se rassemblent, crient, jettent de la nourriture, boivent de l'alcool et urinent sur la voie publique. Parfois, d'autres personnes (non livreurs) se joignent à eux, créant davantage de nuisances, et ce depuis longtemps, mais ni la Mairie ni la police n'ont trouvé de solution pour l'instant.
- Une agression récente a été signalée devant le restaurant *Le Bouquet des Archives*.

## 2. Rôle et actions de la police municipale

**Stéphane Bongibault**, Directeur de la police municipale de Paris Centre, a rappelé les actions

menées :

- **Présence renforcée** : Mobilisation de la police municipale pour répondre aux doléances des riverains (nuisances sonores, gestion des incivilités, propreté).

- **Coordination avec la police nationale** : Certains sujets relèvent davantage de la Mairie et de la police municipale (chiens, incivilités, nuisances sonores).

J'ai souligné que le GPO doit permettre d'évoquer l'ensemble des problématiques, y compris celles qui s'entrecroisent entre différents services (Mairie pour la sécurité et la propreté, Police

municipale, Police nationale), d'où la présence de Véronique Levieux, Alexandre Bondoux et Stéphane Bongibault.

J'ai insisté sur la nécessité de pouvoir faire remonter divers sujets au cours de ces réunions, car ils ne sont pas toujours pris en compte ou traités en dehors du GPO.

### 3. Sécurité et prévention dans les commerces et établissements de nuit

➤ **Rémi Calmon (SNEG) :**

Il a mis l'accent sur la sécurité liée à certains établissements festifs et la nécessité d'un dialogue constructif entre commerçants, police municipale et conseils de quartier. Il a proposé que les habitants ou membres des conseils de quartier le contactent d'abord pour tout problème concernant un établissement adhérent au SNEG, afin de tenter une médiation avant un éventuel recours aux forces de l'ordre.

➤ **Franck Flipo (Crédit Municipal) :**

- A témoigné d'une augmentation des incivilités (notamment des livreurs qui urinent sur la voie publique, angle Olivia Délect).
- A évoqué des problèmes récurrents de non-respect du plan de circulation (sens interdits, mise en danger des piétons et cyclistes).

## 4. Problèmes de circulation et stationnement dans le Marais

- **Modifications de la circulation** : Les nouvelles réglementations et les aménagements en cours posent des difficultés d'accessibilité pour les riverains et les commerçants (livraisons, zones modifiées ou piétonnisées).
- **Stationnement sauvage** : J'ai rappelé l'importance de mieux gérer le stationnement, surtout dans un contexte où de nombreuses rues sont devenues piétonnes ou ont été modifiées, contraignant parfois les conducteurs à se garer partiellement sur le trottoir.
- **Accident signalé** : J'ai fait part d'un accident récent au carrefour rue du Plâtre / rue des Archives entre un taxi et un vélo.
- **Sens interdits et agressivité** : Les changements de circulation poussent parfois les riverains et artisans à emprunter des sens interdits pour accéder à leur domicile ou à leur chantier. Les détours et la signalisation insuffisante pour des automobilistes qui ne connaissent pas bien le quartier entraînent une hausse de l'agressivité et un risque accru d'accidents, surtout lorsque des rues sont bloquées par des livraisons ou par la Mairie de manière erronée (ex. rue des Blancs-Manteaux et rue Simon-Lefranc).

## 5. Nuisances nocturnes et files d'attente

- **Files d'attente devant certains magasins** : Problèmes de trottoirs étroits (par exemple, devant la boutique Sézane), ce qui gêne la circulation des piétons et l'accès aux immeubles riverains.
- **Nuisances sonores liées aux terrasses de restaurants** : Le recours à l'application "DansMaRue" a été rappelé.
- **Interventions de la police municipale** : Selon Stéphane Bongibault, dès qu'un signalement est enregistré (via "DansMaRue" ou autrement) concernant, par exemple, les chiens sans laisse dans les squares ou le bruit de terrasses, une équipe se déplace.

## 6. Propreté et gestion des déchets

- **Dépôts sauvages** : Augmentation constatée des dépôts de déchets près des poubelles de rue.
- **Urine sur la voie publique** : Phénomène persistant, touchant aussi bien les livreurs que d'autres personnes. J'ai souligné, avec Laurence, avoir constaté ces comportements à la sortie de notre réunion préparatoire.
- **Réduction du nombre de poubelles** : J'ai fait remarquer que plus de la moitié des poubelles à côté de chez moi ont été enlevées. Selon la Mairie, elles seraient redondantes, mais cela provoque parfois un débordement des poubelles restantes. J'estime qu'il y a un juste équilibre à trouver entre une surabondance et une absence de poubelles, afin d'éviter ces débordements.

## Conclusions et perspectives du GPO

- Les différentes problématiques (sécurité, nuisances, circulation, propreté) sont toujours d'actualité et nécessitent **une coordination renforcée entre la police municipale, la police nationale, la Mairie et les acteurs locaux** (commerçants, associations, conseils de quartier).
- La **nécessité de faire remonter aux interlocuteurs compétents** (SNEG pour les établissements festifs, Mairie pour la propreté, police municipale pour les incivilités, etc.) a été réaffirmée.
- Une attention particulière doit être portée aux **incivilités et aux nuisances nocturnes** (livreurs, consommation de drogue et d'alcool sur la voie publique, trafic de stupéfiants, prostitution) qui semblent s'accroître.

La prochaine réunion de ce type permettra de faire le point sur la mise en œuvre des actions décidées et sur l'évolution de la situation.

*Question ouverte : qu'en est-il des 3 objectifs mensuels pour la Police Municipale , convenus lors de l'atelier du 12 janvier?*

## b) Restitution de la rencontre citoyenne tranquillité publique du 8 février : Quelle Police Municipale dans la ville du quart d'heure ?



DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE  
ET DE LA PRÉVENTION



Pour tout signalement dans l'espace public :



- Scanner le QR code
- Téléphoner au 39 75

En cas de litige avec un agent de police municipale  
vous pouvez saisir le comité d'éthique :

- Par mail à l'adresse [pmp-ethique@paris.fr](mailto:pmp-ethique@paris.fr)
- Par courrier à l'adresse suivante :  
Comité d'éthique de la police municipale  
Bureau 145 - 1, place Baudoyer - 75004 Paris

SUIVRE L'ACTUALITÉ DE LA POLICE MUNICIPALE



@police\_municipale\_paris



Police Municipale de Paris



Réalisation Observatoire de la tranquillité publique

## L'ACTION DE LA POLICE MUNICIPALE



**121 313** missions desécurisation (équipements municipaux...) : protéger et surveiller les bâtiments et espaces verts municipaux, les évènements festifs et cérémonies d'hommage



**154 242** missions de circulation routière et stationnement gênant : contrôle des stationnements gênants, infraction au code de la route sur la chaussée, les trottoirs, les couloirs de bus, les pistes cyclables et non respect du code de la rue



**32 232** missions de prévention et de médiation : maraude, prévention des rixes aux abords des écoles ou sur la voie publique



**215 026** missions de tranquillité publique : ilotages, dépôts sauvages, nuisances sonores sur la voie publique et en lien avec les terrasses, vente à la sauvette



**3 677 177**  
verbalisations

**3 438 983** PV dressés pour la protection routière    **238 194** PV dressés pour lutter contre les incivilités

## L'UNITÉ D'ASSISTANCE AUX SANS-ABRIS



**4 075** interventions (personnes vulnérables rencontrées dans l'espace public)



**638** sorties de rue

## LA POLICE MUNICIPALE À VOTRE ÉCOUTE



**274 906** messages DansMaRue (problème de terrasse, stationnement gênant, épave de véhicule)



**7 757** formulaires de contact paris.fr



**139 924** appels téléphoniques reçus par la police municipale sur le territoire parisien

Chiffres d'octobre 2021 à octobre 2024

# Organisé par l'observatoire de la tranquillité publique

**L'Observatoire est dédié à la représentation, au suivi et à l'évaluation des actions réalisées par la police municipale. Il est amené à travailler avec l'ensemble des acteurs de la tranquillité publique à Paris.**

**L'Observatoire de la tranquillité publique** créé en mars 2023 est **rattaché à la direction de la police municipale et de la prévention.**

Il doit également permettre de mener une démarche partenariale et participative afin de renforcer le lien social et d'améliorer la prévention en veillant à la tranquillité publique et au respect des règles de la vie en société. L'enjeu de l'Observatoire de la tranquillité publique est de donner de la visibilité au champ professionnel de la police Municipale, au suivi des dynamiques de représentation et de réflexion que recouvre le domaine de la tranquillité publique, et de répondre à la demande d'un retour sur l'efficacité des actions mises en œuvre.

## **Un observatoire, trois missions**

1. rendre compte de l'activité statistique de la police municipale ;
2. recueillir les doléances des Parisiennes et des Parisiens aux différents points de rencontre dans l'espace public (**Totems**), dans les parcs et jardins, *via* les différents canaux de la Ville de Paris (**Dans ma Rue**) ou à travers le centre d'appel de la police municipale (joignable au **3975**) ;
3. orienter les opérations de la police municipale à partir des attentes formulées par le public pour répondre plus efficacement aux priorités locales.

<https://www.paris.fr/pages/la-police-municipale-se-dote-d-un-observatoire-de-la-tranquillite-publique-23790#rencontre-avec>

## Intervenants de la rencontre citoyenne tranquillité publique :

- 1. Nicolas Nordman**, adjoint à la Maire de Paris chargé de la prévention, de l'aide aux victimes, de la sécurité et de la police municipale ;
- 2. Michel Felkay**, directeur de la police municipale ;
- 3. Géraldine Biaux**, responsable de l'observatoire de la tranquillité publique.

## Quelques bonnes nouvelles, parmi d'autres :

*Michel Felkay, Commissaire & Directeur de la Police municipale de Paris, veut les remontées du terrain en s'appuyant entr'autres sur les Conseils de quartier et pouvoir évaluer les résultats grâce à l'Observatoire de la tranquillité publique*

- En mars prochain seront appointés, par la police municipale, des **référénts de quartier** (1 ou 2 suivant la taille du quartier), qui feront le lien entre Conseil de Quartier et GPO.
- Renforcement de la PM dans les parcs et jardins et l'organisation de « café police » dans les espaces verts pour renforcer les liens avec la population
- Le code de la rue a été cité : au-delà de la sensibilisation en amont, les cyclistes, qui ne respectent pas le code de la rue, auront le choix entre payer l'amende tout de suite ou suivre une matinée de sensibilisation renforcée
- En ce qui concerne les terrasses récidivistes : leur dossier changera de statut et sera transféré au Tribunal Administratif, avec la hausse significative des amendes et des pénalités significatives pour les plus récalcitrants, comme le retrait de leur mobilier ou le refus de permis etc.
- Renforcement des verbalisations et opérations « coup de poing »
- Lutte contre les violences sexuelles et sexistes (V\$\$) : promouvoir les 'commerces refuges' comme espaces sécurisés ; organisation d'ateliers de 'self-defense'...
- etc.

# Représentants des CQ de Paris Centre



## **Vous êtes confronté à une incivilité ? Vous êtes victime de nuisances régulières ou persistantes ?**

- La police municipale est joignable tous les jours, 24h/24 via [le centre d'appel de la Ville de Paris \(3975\)](#).
- [L'application Dans Ma Rue](#) vous permet de signaler toute anomalie sur l'espace public
- En cas de gêne ou de nuisances causées par une activité professionnelle (bruits ou odeurs provenant de l'intérieur de locaux commerciaux ou professionnels), vous pouvez faire [un signalement en ligne](#).
- Pour une intervention face à une situation dangereuse ou illégale, vous devez contacter la police nationale, en composant le 17.

<https://www.paris.fr/pages/signaler-une-incivilite-du-quotidien-3800>

Vous pouvez également adresser vos idées, inquiétudes et signalements à la Commission Sécurité du CQ-MA : [ma-securite@conseil-de-quartier.fr](mailto:ma-securite@conseil-de-quartier.fr)

# 4 Commission Écoles, Familles et Handicap : Point sur les fermetures de classes et la suppression des décharges de direction

Réunion du 10 février 2025

# Suppression de classes prévue par le rectorat

**198 fermetures de classes pour 21 ouvertures ! Sur notre secteur :**

**\* Fermetures de Classes en ECOLES MATERNELLES :**

1er : EM Sourdière, EM St Germain l'Auxerrois

2e : EP Dussoubs, EP Beauregard

3ème : EM Turenne

4ème : EP Moussy, EP Tournelles, EP St Merri, EM fauconnier

**\* Fermetures de Classes en ECOLES ELEMENTAIRES :**

1er : EE Arbre Sec

3ème : EP St Martin, EE Vertus, EE Turenne, EP Béranger

4ème : EE Renard



**Contre la saignée budgétaire  
Tous-tes en grève mardi 11 février !**

**Fermetures de classes, non remplacement, décharges de direction, moyens pour l'inclusion...**

Avec 110 suppressions de postes encore pour la rentrée prochaine, soit quasiment le quart des suppressions de postes au niveau national, le Ministère veut faire payer aux écoles parisiennes un lourd tribut à l'austérité budgétaire prônée par l'exécutif ! Ces deux dernières années, Paris a perdu près de 300 postes d'enseignant-es et 350 classes ont été fermées.

Ces suppressions de postes massives dégradent les conditions de travail des enseignant-es et les conditions d'apprentissage des élèves, en particulier les plus fragiles. Elles déstabilisent les équipes, font monter les effectifs dans les classes et empêchent la création des postes nécessaires... S'ajoute à cela le manque d'attractivité du métier : absence de revalorisation salariale, rythmes scolaires, manque d'AESH et d'enseignants spécialisés...

Depuis plusieurs années, la situation du remplacement dans notre académie se dégrade terriblement. Cela représente plus d'une centaine de classes non remplacées chaque jour, des jours et des semaines de classes perdues pour les élèves, une surcharge de travail pour les directeur-ices et les adjoint-es présent-es, un agacement de plus en plus manifeste des familles et en définitive un lien qui s'abîme avec l'école. Cette situation catastrophique du remplacement ne pourra s'améliorer que par des créations de postes en nombre et une amélioration des conditions de travail des collègues brigades. Des créations de postes sont également nécessaires en UFE2A, dans le RASED et dans l'ASH.

À tous ces maux, s'ajoute l'annonce brutale de la fin du régime dérogatoire de décharge de direction dès la rentrée 2025 ! Mercredi 29 janvier 280 directrices et directeurs, adjointes et adjoints étaient réunis pour le maintien des décharges de direction. La perte de ces décharges pourrait avoir des conséquences très lourdes sur le fonctionnement des écoles parisiennes : l'impossibilité pour les directeur-ices d'assurer l'ensemble de leurs missions, la perte d'attractivité de la fonction, la dégradation du dialogue avec les familles, le report de tâches sur les adjoint-es chargé-es de classe... Cela impactera aussi l'organisation du mouvement et engendrera une perte de poste pour des centaines de collègues.

Effectifs en hausse, remplacements chaotiques, réduction des décharges de direction... : le ministère cherche-t-il à favoriser la fuite des élèves dans le privé ?

Face à l'ampleur de ces attaques et à la dégradation annoncée de nos conditions de travail, nos organisations syndicales parisiennes FSU-SNUipp SNUDI-FO, Sud éducation, SE-UNSA, CGT éducation, CNT-STE, appellent l'ensemble des personnels, enseignant-es et AESH des écoles parisiennes, à se mettre en grève mardi 11 février et à exiger :

- \* l'annulation des 110 suppressions de postes
- \* la création massive de postes de brigades
- \* la création immédiate de postes d'AESH pour couvrir toutes les notifications
- \* le maintien du régime actuel de décharge de direction

**Rassemblement à 9h devant le rectorat**

**Assemblée générale de gréviste à 13h30 (lieu à préciser)**

# Suppression des décharges de direction

**La suppression des décharges de direction, obligeant les directeurs à reprendre chacun une classe à mi-temps, réduisant ainsi de moitié leur temps pour assurer leurs missions essentielles :** accueil des élèves et des familles, gestion des urgences, du quotidien, de l'équipe enseignante, du personnel de l'école, des relations avec le périscolaire, etc.

**Ex. à l'école St. Merri Renard :**

Leur travail c'est aussi gérer une école polyvalente de près de 400 élèves, avec une inclusion ULIS (élèves en situation de handicap) et des classes à horaires aménagés musique (CHAM).

Pour résumer, cette école perdra **4 postes** : 2 liés aux fermetures de classes et 2 supplémentaires avec la suppression des décharges de direction.

À travers le cas de cette école, nous voyons l'impact désastreux sur toute l'école publique de Paris.

# Débats organisés au Conseil de Paris :

**Mardi 11 février 2025 à 11 heures**

V1 . relatif aux futures fermetures de classes dans les écoles et collèges parisiens, et à la remise en cause du système des décharges de direction. (Exécutif)

V2 . relatif aux suppressions de classes et au non-remplacement des enseignants dans les écoles et collèges publics à la rentrée 2025. (PEC)

V3 . relatif aux suppressions de postes dans les écoles et collèges publics parisiens. (les Écologistes)

V4 . relatif à la fermeture des classes dans les écoles parisiennes. (Union Capitale)

V5 . relatif à la décharge d'enseignement des directeurs d'écoles parisiens. (Union Capitale, Les Républicains, Les Centristes)

V6 . relatif aux fermetures de classe et suppression de postes dans les écoles et collèges publics. (GCC)

V7 . relatif au maintien du régime de décharge des directeurs et directrices des écoles publiques parisiennes (MoDem et Indépendants)

M. Patrick BLOCHE (6ème Commission) rapporteur

<https://www.paris.fr/pages/seances-du-conseil-de-paris-184>

# Communiqué de Presse



Paris, le 6 février 2025,

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

# MOBILISONS NOUS !

**RDV LE 11 FÉVRIER  
DEVANT LE RECTORAT  
12 BD D'INDOCHINE (19ÈME)  
À 9H**



Ariel WEIL, Maire de Paris Centre, et Karine BARBAGLI, Première adjointe en charge des affaires scolaires, s'étonnent d'apprendre publiquement la décision de fermetures de classes par l'Académie de Paris, alors que des discussions étaient en cours, et demandent d'y renoncer.

Ces projets de fermetures sont massifs et relèvent d'une logique comptable et administrative qui ne tient compte ni des aspects démographiques ni des programmes spécifiques présents au sein de ces établissements scolaires.

L'évolution démographique de notre secteur est encourageante : alors que la population parisienne est en baisse de 0,6% ces six dernières années, trois arrondissements dont deux situés à Paris Centre font figure d'exception. Les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> arrondissements voient leur population augmenter de 0,1% et 0,3%, en particulier grâce à l'engagement fort de la municipalité, notamment le développement du logement social en priorisant les logements familiaux.

A la rentrée 2024, nos effectifs de maternelle se sont stabilisés et nous comptabilisons une baisse limitée de -2,9% d'élèves dans le premier degré à Paris Centre à la rentrée 2024 (passage de 4230 élèves en 2023 à 4118 élèves en 2024) pour 27 écoles.

Les écoles visées abritent des programmes d'inclusion, pour les enfants sourds ou autistes, pour les élèves allophones, des projets linguistiques avec des classes anglaises bilingues, ou encore des programmes éducatifs et artistiques avec horaires aménagés.

Enfin, un vaste travail de sectorisation a été mené en début de mandature en coopération avec le rectorat, afin de dépasser les anciennes limites des arrondissements et de mieux répartir les effectifs en créant des secteurs harmonisés entre la maternelle et l'élémentaire.

La semaine dernière, lors du Conseil de Paris Centre, un vœu contre ces mesures envisagées pour la rentrée scolaire 2025 a été adopté à l'unanimité, opposition comprise.

**Ariel WEIL et son équipe municipale continueront à s'opposer à ces mesures iniques qui pénalisent les familles parisiennes, en premier lieu les enfants, et envoient un très mauvais signal quant à l'ambition donnée à l'école publique.**

# La lettre de Anne HIDALGO, Maire de Paris, à Elisabeth BORNE, ministre de l'éducation nationale

*La Maire de Paris*

Paris, le 23 JAN. 2025.

Madame la Ministre d'Etat,

*Chère Elisabeth,*

Le 15 janvier 2025, le Premier Ministre a annoncé renoncer au projet de supprimer 4000 postes d'enseignants et enseignants. Pourtant, alors que la prochaine rentrée scolaire se prépare, nous avons été informés, suite au comité social d'administration de l'Académie de Paris du 21 janvier, que 110 postes pourraient être supprimés à Paris.

Sur un total de 470 postes supprimés au niveau national, cela représenterait une contribution pour notre seule Académie de près de 25%. Or, l'Académie de Paris représente 1,92% de la démographie scolaire nationale dans le premier degré public et pèse pour 3% de la baisse constatée de la démographie scolaire au niveau national à la rentrée 2024.

Cette complète décorrélation est incompréhensible et je ne peux me résoudre à préparer la rentrée 2025-2026 de nos 626 écoles publiques parisiennes dans de telles conditions, quand elles ont déjà perdu 125 postes en 2024 et 155 en 2023.

Nous avons également eu connaissance de la volonté du Rectorat de Paris de mettre fin, progressivement ou totalement, au régime parisien de décharge de directions d'école à partir de cinq classes, dès la rentrée 2025. Là encore, c'est l'incompréhension qui domine, alors même que la Ville de Paris a réaffirmé publiquement et à plusieurs reprises sa disponibilité entière pour ouvrir un cadre de discussion à ce sujet.

Face à ces annonces de nature à déstabiliser nos écoles parisiennes mes inquiétudes sont immenses. Les parents d'élèves, les enseignants, les Maires d'arrondissement attendent une autre ambition pour l'école de la République.

Comme je l'ai déjà souvent exprimé, une autre approche est possible. Les évolutions démographiques constatées à Paris comme à l'échelle nationale offrent l'opportunité historique de baisser les effectifs par classe pour un meilleur accompagnement de tous les élèves. C'est aussi l'inclusion scolaire des enfants en situation de handicap que nous pouvons faire progresser face à l'ampleur des besoins. Enfin, ces évolutions ouvrent une chance à saisir de repenser l'école dans son ensemble pour y laisser plus de place aux pédagogies innovantes.

Madame Elisabeth BORNE  
Ministre d'Etat, Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche  
Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche  
110 rue de Grenelle  
75357 Paris SP 07

L'école publique, qui accueille tous les enfants sans discrimination, est notre bien commun le plus précieux. Elle fait vivre concrètement notre belle devise républicaine : Liberté, Égalité, Fraternité. A Paris, plus qu'ailleurs, les dynamiques au profit de l'école privée interrogent quand cette dernière semble bénéficier d'allocations de moyens tant financiers qu'humains qui la favorisent et peuvent apparaître injustes.

A ce moment décisif, je me fais le porte-voix des parents d'élèves, des enseignants et de l'ensemble de la communauté éducative pour vous demander de bien vouloir réexaminer les moyens alloués par l'État à nos écoles publiques et ainsi leur permettre d'accomplir leur mission éducative auprès de tous les enfants.

Je vous prie de croire, Madame la Ministre d'Etat, en l'assurance de ma considération distinguée.

*Bonne nuit à toi,*

*Anne Hidalgo*

Anne HIDALGO

# Paris : Les arrondissements populaires touchés de plein fouet par les fermetures de classe

**MOBILISATION** : Dans les 18e, 19e et 20e arrondissements, qui absorbent un tiers des fermetures de classes prévues pour la capital, profs et parents sont vent debout contre la logique du ratio « nombre d'élèves par classe »

## L'essentiel

- Environ 110 postes d'enseignants vont être supprimés à Paris, principalement dans les quartiers populaires des 18e, 19e et 20e arrondissements, suscitant l'inquiétude des syndicats et des parents d'élèves.
- Les critiques dénoncent une « logique comptable » ne prenant pas en compte les spécificités des territoires, comme l'explique Muriel Larue : « On range les enfants comme des sardines dans des boîtes ».
- Cette situation pourrait menacer la mixité sociale dans ces quartiers, certains parents envisageant de fuir vers le privé, créant une « boucle infernale » selon un parent d'élève.



<https://www.20minutes.fr/paris/4137478-20250206-paris-arrondissements-populaires-touche-plein-fouet-fermetures-classe>

## Motion de soutien, votée par le CQ Marais Archives

Le CQ a voté une motion présentée par la commission Écoles, famille handicap demandant à la mairie Paris Centre d'engager ( en concertation avec la Mairie de Paris dans une démarche globale) des actions concrètes auprès de l'académie pour sanctuariser les effectifs et les classes dans nos écoles.

Cela passe notamment part:

- la demande de revoir le ratio d'encadrement sur Paris pour tenir compte des nouvelles réalités des écoles (Moussy-Archives) et des collèges (François Couperin): mixité sociale, besoins spécifiques (ULIS, PU2A, CHAM, Handicap, LSF...)
- Profiter de cette légère baisse des effectifs pour soulager les classe déjà surchargées dans les écoles et les collèges.
- aider les écoles et collèges de Paris Centre, à développer des projets pédagogiques attractifs et inclusifs.

# 5 Point sur les projets Budget Participatif Paris Centre

Réunion du 10 février 2025

# Déposez vos idées au Budget Participatif 2025 !



Vous avez des idées pour améliorer le quotidien et la vie dans votre quartier ? Vous avez un projet d'intérêt général dans votre arrondissement ou pour tout Paris ?  
Déposez votre idée sur [decider.paris.fr](https://www.paris.fr) jusqu'au 3 février 2025 !

<https://www.paris.fr/pages/dernieres-semaines-pour-deposer-vos-idees-au-budget-participatif-2024-25838#les-acteurs-qui-vous-accompagnent>

# Les Jardiniers du 4<sup>ème</sup> proposent un projet pédagogique au Jardin des Blancs Manteaux

<https://decider.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=idee&campagne=K&idee=1685>

**Nous vous proposons de voter le soutien du CQ-MA à ce projet : *pour ? contre ?***

Jardiniers qui cultivent dans l'espace public – jardin partagé – il leur tient à cœur de sensibiliser les visiteurs aux enjeux de l'écologie. Suite à l'exposition sur la biodiversité accrochée en 2023, nous proposons la création d'un espace aménagé pour le jeune public, propice à la transmission. Un espace éducatif, plus que récréatif. Qu'il vienne en famille, dans le cadre scolaire ou de loisir, il trouverait dans une partie de ce qui fut une cour de récréation, entre la crèche et le jardin partagé, à l'ombre des marronniers, un aménagement de type "école de plein air", réalisé avec des matériaux de réemploi, où s'asseoir, écouter, observer, contempler, dessiner... et, exposé au mur, un matériel de médiation pédagogique racontant en images la culture au jardin (nommer, semer, planter, récolter...), l'ensemble étant conçu en harmonie avec le décor du Clos pour offrir un cadre accueillant aux échanges sociaux et intergénérationnels, attractif et paisible. Un refuge climatique.



## Autres projets proposés pour Paris Centre

CQ-Marais Vosges (MA-VG) : **Square Emile Chautemps - Mobilier partagé, patrimoine restauré et végétalisation**

<https://decider.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=idee&campagne=K&idee=354>

CQ-Sentiers-Arts & Métiers (SAM) : **Square Emile Chautemps - Mobilier partagé, patrimoine restauré et végétalisation**

<https://decider.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=idee&campagne=K&idee=2665&depose=true>

CQ- Halles-Beaubourg-Montorgueil (HBM) : **Protéger les arbres en dangers à Paris Centre**

[https://decider.paris.fr/decider/jsp/site/Portal.jsp?page=formsResponse&view=formResponseView&id\\_response=14152&action\\_success=true&id\\_form=1](https://decider.paris.fr/decider/jsp/site/Portal.jsp?page=formsResponse&view=formResponseView&id_response=14152&action_success=true&id_form=1)

CQ- Louvre-Opéra (LO) : **Sécuriser les passages-piétons rue de Rivoli**

[https://decider.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=idee&campagne=K&idee=1718&from\\_url=/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=idee&campagne=K&idee=1718](https://decider.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=idee&campagne=K&idee=1718&from_url=/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=idee&campagne=K&idee=1718)

**Capteurs « Méduse », l'arme efficace pour lutter contre la pollution sonore :**

<https://decider.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=idee&campagne=K&idee=670&depose=true>

# Autres projets proposés pour Paris Centre

CQ- Louvre-Opéra (LO) :

**La fontaine Louvois magnifiquement restaurée en 2020 mérite une attention toute particulière**

<https://decider.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=idee&campagne=K&idee=639>

**Mise en Lumière des lanternes sous les arcades de la Comédie-Française**

[https://decider.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=idee&campagne=K&idee=643&from\\_url=/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=idee&campagne=K&idee=643](https://decider.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=idee&campagne=K&idee=643&from_url=/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=idee&campagne=K&idee=643)

**Cadre de vie : Des toilettes publiques à Paris Centre !**

[https://decider.paris.fr/decider/jsp/site/Portal.jsp?page=formsResponse&view=formResponseView&id\\_response=14123&from\\_url=/decider/jsp/site/Portal.jsp?page=formsResponse&view=formResponseView&id\\_response=14123](https://decider.paris.fr/decider/jsp/site/Portal.jsp?page=formsResponse&view=formResponseView&id_response=14123&from_url=/decider/jsp/site/Portal.jsp?page=formsResponse&view=formResponseView&id_response=14123)

**Et pour les seniors : Alors on danse ? Danses à Paris de 7 à 77 ans**

<https://decider.paris.fr/bp/jsp/site/Portal.jsp?page=idee&campagne=K&idee=1208>

Pour lus d'idées à soutenir : voir le site [decider.paris.fr](https://decider.paris.fr)

# 6 Questions, demandes et annonces diverses

Réunion du 10 février 2025

# Quelle cause pour la panne d'électricité massive du 3 février ?!

Une coupure, plutôt massive, relève toutefois du Réseau de transport d'électricité.

Cinq arrondissements étaient concernés – les 3e, 4e, 5e, 6e et 13e – par cet incident technique, survenu à 14h15 sur la commune de [Villejuif](#), dans le Val-de-Marne...

Non seulement les établissements scolaires, mais aussi les cliniques et hôpitaux, Ehpads, pompiers et commissariats ont été touchés. À noter que cette coupure d'électricité a [compromis la circulation sur l'A6b](#) : « Les tunnels de Bicêtre et d'Italie ont été fermés et l'ensemble des feux tricolores de Villejuif et L'Haÿ-les-Roses étaient en panne », avait souligné la préfecture.

## Le cœur de Paris touché par une importante coupure d'électricité, plusieurs arrondissements concernés

Une panne de courant affecte 5 arrondissements de Paris, mais aussi plusieurs communes du Val-de-Marne, d'où est survenu l'incident, ce lundi 3 février 2025 après-midi.



Une importante coupure est survenue à Paris, affectant cinq arrondissements du Val-de-Marne. (Médias/CM/Paris)

 **Ariel Weil**  
@ArielWeilT · [Suivre](#)

⚠ Une importante coupure d'électricité affecte actuellement une partie du centre de Paris et notamment le Marais. Depuis la @MParisCentre, nous sommes en lien avec @enedis pour obtenir un prompt rétablissement.

2:34 PM · 3 févr. 2025

👍 27    💬 Répondre    🔗 Copier le lien du post

[Lire la suite sur X](#)

[https://actu.fr/ile-de-france/paris\\_75056/le-coeur-de-paris-touche-par-une-importante-coupure-d-electricite-au-moins-deux-arrondissements-concernes\\_62203263.html%0A](https://actu.fr/ile-de-france/paris_75056/le-coeur-de-paris-touche-par-une-importante-coupure-d-electricite-au-moins-deux-arrondissements-concernes_62203263.html%0A)

# Dispositif de SECURITE mis en place dans le cadre du sommet mondial pour l'action sur l'IA le 10-11 février



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### DISPOSITIFS DE SECURISATION ET DE CIRCULATION MIS EN PLACE DANS LE CADRE DU SOMMET MONDIAL POUR L'ACTION SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Paris, le 8 février 2025

Dans le cadre du Sommet mondial pour l'action sur l'intelligence artificielle qui se tiendra à Paris les 10 et 11 février 2025, des dispositifs de sécurisation et de circulation sont mis en place par la préfecture de Police afin d'assurer un bon déroulement de l'évènement et garantir la sécurité des personnes et des biens.

#### Mesures préalables de restrictions de la circulation et du stationnement

Dans le cadre de l'organisation du Sommet mondial pour l'action sur l'intelligence artificielle, des mesures de circulation et de stationnement seront instituées dans plusieurs voies de Paris, situées dans les 7<sup>ème</sup>, 8<sup>ème</sup>, et 13<sup>ème</sup> arrondissements :

#### ♦ Paris 7<sup>ème</sup> arrondissement (Arrêté n°2025\_00151) :

- Le stationnement de tout véhicule à moteur sera interdit le 9 février 2025, de 11h00 à 21h00, rue Robert Esnault-Pelterie.
- La circulation de tout véhicule à moteur sera interdite le 9 février 2025, de 18h00 à 21h00, dans les voies et portions de voies suivantes :
  - rue Robert Esnault-Pelterie, en totalité ;
  - quai d'Orsay, entre le pont Alexandre III et le pont de la Concorde.

#### ♦ Paris 8<sup>ème</sup> arrondissement (Arrêté n°2025\_00132) :

- La circulation de tout véhicule à moteur sera interdite avenue Winston Churchill dans le sens Nord-Sud, aux dates et horaires suivants :
  - du 11 février 2025 à 15h00 au 12 février 2025 à 22h00.
- La circulation de tout véhicule à moteur sera interdite le 10 février 2025 entre 07h00 et 20h00 et

- le 11 février 2025 entre 07h00 et 18h00 dans les voies et portions de voies suivantes :
- avenue des Champs-Élysées, entre la place de la Concorde et le rond-point des Champs-Élysées-Marcel-Dassault ;
  - avenue Winston Churchill ;
  - rue Jean Goujon ;
  - avenue Franklin D. Roosevelt ;
  - cours la Reine, dans les deux sens de circulation, entre la place du Canada et la place de la Concorde ;
  - pont Alexandre II.

#### ♦ Paris 13<sup>ème</sup> arrondissement (Arrêté n°2025\_00145) :

- Le stationnement de tout véhicule à moteur sera interdit du 10 février 2025 à 22h00 au 11 février 2025 à 20h00, dans les voies suivantes :
  - Rue Louise Weiss ;
  - Rue Eugène Freyssinet ;
  - Parvis Alan Turing ;
  - Rue Ada Lovelace ;
  - Place Grace Murray Hopper.
- La circulation de tout véhicule à moteur sera interdite le 11 février 2025 entre 08h00 et 20h00 dans les voies suivantes :
  - Rue Louise Weiss ;
  - Rue Eugène Freyssinet ;
  - Parvis Alan Turing ;
  - Rue Ada Lovelace ;
  - Place Grace Murray Hopper.



LEGÈNDE CIRCULATION	LEGÈNDE STATIONNEMENT
<p><b>INTERDICTION TOTALE :</b>                      LE STATIONNEMENT DE TOUT VÉHICULE À MOTEUR EST INTERDIT.</p> <p><b>RESTRICTION DE CIRCULATION :</b>                      LE STATIONNEMENT DE TOUT VÉHICULE À MOTEUR EST INTERDIT.</p> <p><b>INTERDICTION TOTALE :</b>                      LE STATIONNEMENT DE TOUT VÉHICULE À MOTEUR EST INTERDIT.</p> <p><b>RESTRICTION DE CIRCULATION :</b>                      LE STATIONNEMENT DE TOUT VÉHICULE À MOTEUR EST INTERDIT.</p> <p><b>INTERDICTION TOTALE :</b>                      LE STATIONNEMENT DE TOUT VÉHICULE À MOTEUR EST INTERDIT.</p> <p><b>RESTRICTION DE CIRCULATION :</b>                      LE STATIONNEMENT DE TOUT VÉHICULE À MOTEUR EST INTERDIT.</p>	<p><b>STATIONNEMENT INTERDIT :</b>                      À PARTIR DE 07h00 JUSQU'À 22h00, JOURS DE STATIONNEMENT INTERDIT.</p> <p><b>STATIONNEMENT RESTRICTÉ :</b>                      LE STATIONNEMENT DE TOUT VÉHICULE À MOTEUR EST RESTRICTÉ.</p> <p><b>STATIONNEMENT RESTRICTÉ :</b>                      LE STATIONNEMENT DE TOUT VÉHICULE À MOTEUR EST RESTRICTÉ.</p> <p><b>STATIONNEMENT RESTRICTÉ :</b>                      LE STATIONNEMENT DE TOUT VÉHICULE À MOTEUR EST RESTRICTÉ.</p> <p><b>STATIONNEMENT RESTRICTÉ :</b>                      LE STATIONNEMENT DE TOUT VÉHICULE À MOTEUR EST RESTRICTÉ.</p> <p><b>STATIONNEMENT RESTRICTÉ :</b>                      LE STATIONNEMENT DE TOUT VÉHICULE À MOTEUR EST RESTRICTÉ.</p>

# Nouvelles Questions à la Mairie :

## Prochaines questions à la Mairie :

- Vos demandes spécifiques ou nouvelles questions à la Mairie doivent être votées en réunion avant de les faire parvenir à la DDCT
- Aucune nouvelle question ne sera acceptée sans vote préalable

## À voter :

1)

## Remerciements à Cynthia della SCHIAVA

Le Conseil de quartier Marais Archives tient à exprimer sa gratitude à notre coordinatrice,

pour son écoute,

sa disponibilité et

son professionnalisme et

pour ses maints apports constructifs à la gestion et à la communication du conseil avec les services de la Mairie.

Bon vent, Cynthia !

7

Fin de la réunion

Prochaine réunion **lundi 10 mars 2025**

Réunion du 10 février 2025

## Prochaine réunion **lundi 10 mars 2025 à 17h ou 18h30'**

### Liens utiles :

- Retrouvez les comptes rendus sur le site de la Mairie :  
<https://mairiepariscentre.paris.fr/pages/marais-archives-17545>
- Dorénavant s'ajoutent les présentations PpTx de nos réunions :  
<https://cdn.paris.fr/paris/2025/01/17/1-presentation-cq-ma-13-01-2025-compressé-2Pxz.pdf>
- Agenda des Conseils de quartiers :  
<https://openagenda.com/conseils-de-quartier-paris-centre>.

## Merci pour votre participation

N'hésitez pas à envoyer vos suggestions à l'équipe d'animation

[marais-archives@conseil-de-quartier.fr](mailto:marais-archives@conseil-de-quartier.fr)

Vos coprésidents sont toujours joignables :

- Ann Bostoën  
[ann.bostoën@gmail.com](mailto:ann.bostoën@gmail.com)  
06 80 63 33 16
- François Riche  
[riche@orange.fr](mailto:riche@orange.fr)  
06 81 62 96 41



# MARAIS ARCHIVES

CONSEIL DE QUARTIER

Réunion du 10 février 2025

# Documents ANNEXES :

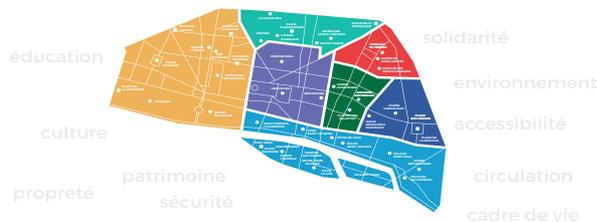
Pour vous informer sur le Conseil de Quartier Marais Archives, adressez un mail à : [DDCT-MAPC-conseilsdequartier@paris.fr](mailto:DDCT-MAPC-conseilsdequartier@paris.fr)



## Les Conseils de Quartier, qu'est-ce que c'est ?

Les Conseils de Quartier (obligatoires dans les villes de plus de 80 000 habitants) ont été créés par la loi dite Vaillant du 27 février 2002, relative à la démocratie participative. Ils sont un relais entre les usagers du secteur et la Mairie d'arrondissement. Ils ont pour vocation l'amélioration du bien-être.

Ils jouent un rôle de réflexion, d'avis et de proposition sur toutes les questions intéressant le quartier ou la ville (cadre de vie, mise en place de nouveaux équipements publics...). Ils peuvent être associés à l'élaboration, à la mise en œuvre et à l'évaluation des actions intéressant le quartier, en particulier celles menées au titre de la politique de la ville.



Les Conseils de quartier bénéficient de **budgets** propres :

- ➔ **d'investissement** pour des actions d'intérêt comme aménagements de voirie, espaces verts, propreté, sécurité...
- ➔ **de fonctionnement** par exemple pour des animations de la vie du quartier.

Tous les habitants, commerçants et artisans du quartier peuvent y participer.



© Laurence Duflos - Novembre 2024



*Vous avez des idées pour votre quartier ?*

**Rejoignez-nous !**

Vous souhaitez vous impliquer dans la démocratie locale ? Exprimez vos préoccupations et vos attentes, et participez à la réalisation de projets et à l'animation de votre quartier.

**Votre Conseil de Quartier vous attend !**

**CONSEIL de QUARTIER** | **MARAI ARCHIVES**

Contactez la Coordination des Conseils de Quartier de Paris Centre pour vous inscrire : [DDCT-MAPC-Conseilsdequartier@paris.fr](mailto:DDCT-MAPC-Conseilsdequartier@paris.fr)





Depuis le regroupement des quatre premiers arrondissements en 2020, la Mairie de Paris Centre compte **sept Conseils de Quartiers** : Louvre - Opéra, Sentier - Arts-et-Métiers, Temple - Enfants Rouges, Halles - Beaubourg - Montorgueil, Marais - Archives, Marais - Place des Vosges et Seine.



Ils sont composés d'un élu référent, d'un coordinateur de la mairie et d'une équipe d'animation choisie par vote des membres.



### Le Conseil de Quartier Marais-Archives

Le quartier Marais-Archives est compris entre la rue Vieille du Temple à l'est et l'axe Beaubourg/Renard à l'ouest, et entre l'axe Poitou/Pastourelle/Gravilliers au nord et la rue de Rivoli au sud.

Le Conseil de Quartier Marais-Archives **se réunit en séance plénière chaque mois** autour des différentes commissions et groupes de travail, par exemple :

- Cadre Urbain et végétalisation
- Écoles & familles & handicap
- Langue & Savoir
- Mobilité & circulation
- Patrimoine & Culture
- Propreté
- Sécurité
- Terrasses...



#### En savoir plus

Retrouvez les comptes-rendus des réunions sur [MairieParisCentre.paris.fr](https://MairieParisCentre.paris.fr)

### Quelques activités du Conseil de Quartier Marais-Archives

#### Investissements

- ▶ Contribution à l'achat d'instruments de musique pour les enfants du conservatoire Mozart de Paris Centre.
- ▶ Financement d'équipements pour les écoles de notre quartier : des vélos pour les enfants à mobilité réduite, des tableaux mobiles, du matériel de jardinage, ...
- ▶ Réalisation de panonceaux signalétiques pour les plantes des jardins partagés.
- ▶ Financement de courtes vidéos pour la bibliothèque multilingue virtuelle « LivreEnsemble ».
- ▶ Réalisation de 12 panneaux historiques exposés au Jardin Anne-Frank.

#### Animations locales

- ▶ Visites de lieux emblématiques du secteur : MAHJ, Crédit Municipal de Paris, Fondation « LaFayette Anticipations », Auberges de Jeunesse...

- ▶ Organisation annuelle du Vide-Greniers du Marais dont les recettes de la réservation des stands sont offertes à des associations caritatives (Secours populaire, Rire Médecin, Prolific ...).
- ▶ Dictée historique annuelle, ouverte à tous (80 participants en 2023).
- ▶ Fêtes des 10 & 15 ans du Jardin Anne-Frank.

#### Concertations / enquêtes

- ▶ Présentation des Chefs de Service de la Ville, ex. la Police Municipale,
- ▶ Consultation et formulation des besoins des riverains pour la rénovation de la Place Renée Vivien,
- ▶ Enquête sur le nouveau plan de circulation Marais-Les Îles...



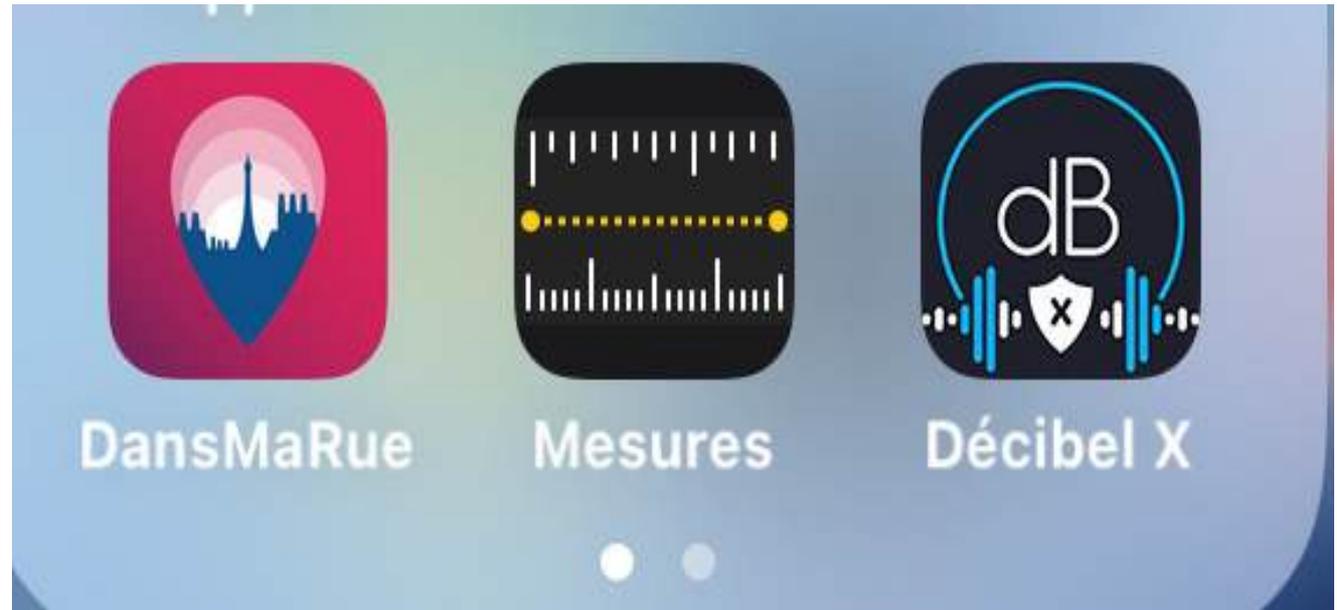
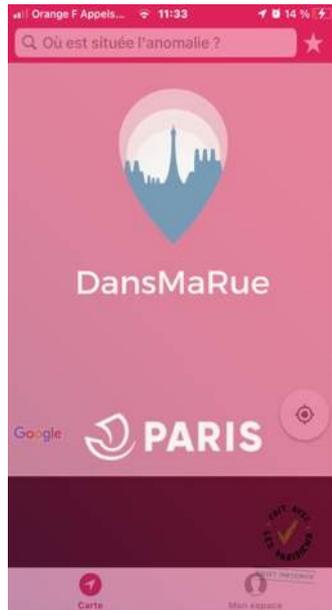
### Quelques projets en cours :

- ➔ Abreuvoirs pour les oiseaux
- ➔ Contribution à l'achat d'un camion douche pour les sans-abris de Paris Centre
- ➔ Proposition d'extension de la Trame Verte aux Archives Nationales
- ➔ Tableau Street Art quartier BHV
- ➔ Tracé de l'enceinte Philippe Auguste...

# Les Applications DMR, Mesures & Décibel

Réunion du 13 février 2023

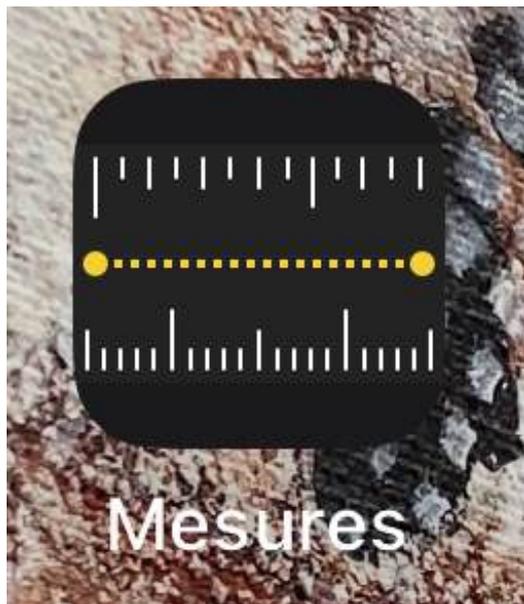
## Les applications à télécharger sur vos mobiles iOS ou Android



[dmr-ma@conseil-de-quartier.fr](mailto:dmr-ma@conseil-de-quartier.fr)

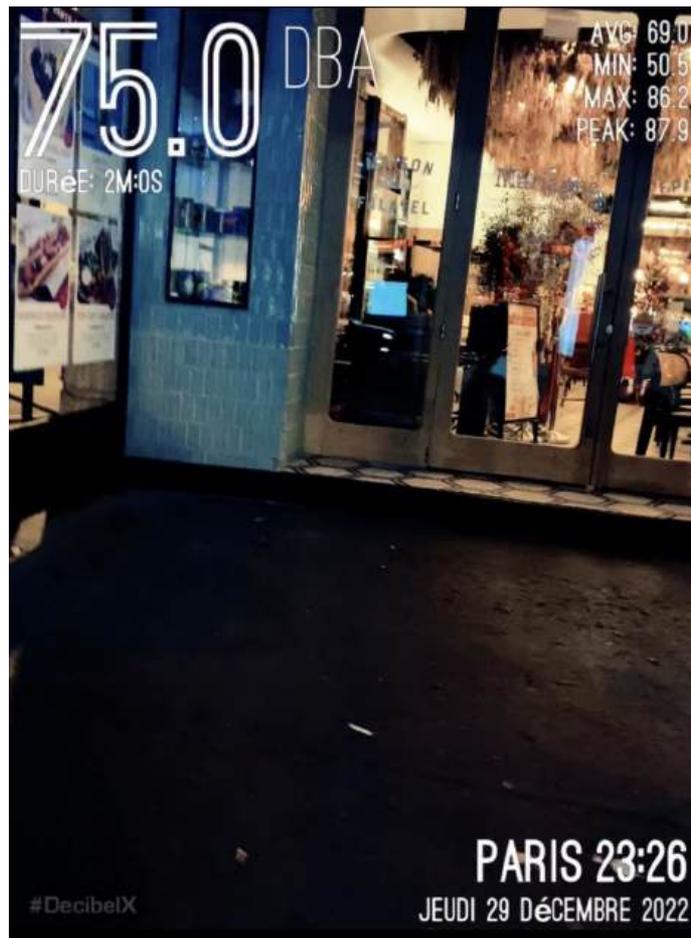
# Aides à la déclaration d'un signalement

## L'application MESURES



# Aides à la déclaration d'un signalement

L'application DÉCIBEL X





## Motion votée par le Conseil de Quartier en avril 2024, concernant la protection des paysages de nos rues :

*L'attention des Conseillers de Quartier a été récemment attiré par la rénovation de la pizzeria Le Pink Flamingo, au 105 rue Vieille du Temple, avec transformation profonde de sa devanture et de sa destination.*

*Se situant juste en face du Jardin Leonor FINI (alias jardin Picasso), cette nouvelle devanture ne semble absolument pas correspondre aux règlement du PSMV et dénature totalement le caractère de la rue Vieille du Temple.*

*L'effet général – après travaux – de ce commerce tranche particulièrement mal avec l'environnement du quartier du Marais – Quartier Classé et (théoriquement préservé).*

*Rappelons que nous sommes dans un "Secteur Sauvegardé" qui obéit à des règles d'urbanisme (Article L 313-1 du Code de l'Urbanisme, ancienne rédaction). Nous sommes ici face à un véritable scandale visuel et esthétique.*

*En conséquence, de telles réalisations sont aussi inconvenantes que mal venues, car totalement contraires à l'objectif de la loi Malraux (1962), qui souhaitait par la création des secteurs sauvegardés, développer la protection et la rénovation du patrimoine immobilier français.*

*Paris Centre étant très sollicité par son attractivité touristique et commerciale, nous sommes très inquiets, face à la perte de caractère et de charme historique de notre quartier.*

*Dans ce contexte, Le Conseil de Quartier Marais Archives appelle les autorités municipales de Paris-Centre et de la Mairie Centrale à faire preuve de vigilance afin, à l'avenir, de ne pas laisser se développer de tels projets.*

*En effet, le caractère patrimonial de notre quartier, même s'il a subi de nombreuses attaques, doit absolument être préservé. Nous souhaitons, dans ce domaine, une réactivité totale des autorités municipales.*



# Refus d'installer des Trilibs dans le MARAIS par le CQ-MA et argumentation votée le 11.03.2024. Adressée à la Mairie de Paris Centre :

*Le dispositif Trilib a été institué pour répondre aux impératifs suivants :*

- *Permettre aux habitants qui ne disposent pas de local dédié d'effectuer un tri des ordures.*
- *Répondre à une obligation réglementaire européenne de mettre en place un ramassage des bio déchets et des déchets compostables.*

## **Dans ce contexte, Trilib est confronté à des problématiques pénalisantes :**

- Le bruit et autres nuisances olfactives, souvent insupportables, générés par le ramassage.
- Un important détournement d'usage par les différents commerces et restaurants.
- Des emplacements choisis sans études précises des besoins réels (Trilibs posés à proximité d'habitations pourvues de locaux de tri).
- Les Trilibs ne disposent généralement pas de réceptacle à biodéchets (ce pourquoi ils ont été originellement conçus).
- Des difficultés liées à l'étroitesse des rues dans Paris Centre, qui pénalisent le ramassage. Soulignons plus particulièrement l'impossibilité d'implantation de Trilibs dans le Marais, quartier regorgeant de ruelles sinueuses et de Monuments Historiques, accueillant un taux de tourisme en constante progression, tout en ayant déjà perdu beaucoup de places de stationnement par le nouveau Plan de circulation et l'installation de terrasses estivales.

# Refus du CQ-MA à l'installation et le déploiement des TriLibs

- Le dispositif ne tient pas compte de son contexte général : le comportement socio-culturel, le réchauffement climatique avec Paris à 50°C, la forte concentration des rats... etc.
- Un aspect esthétique plus que douteux. Le design retenu pour les Trilibs ne peut sérieusement s'intégrer à l'environnement de Paris Centre. Il semble qu'aucune recherche n'ait réellement été effectuée pour en atténuer l'effet repoussoir.
- Ce dispositif va clairement à l'encontre de l'objectif proposé par le Manifeste pour la beauté de Paris, qui aspire au désencombrement de l'espace public et la suppression du mobilier inutile, sans mentionner la préservation et la mise en valeur du mobilier historique.
- Enfin, le Plan Climat et de Biodiversité, apporteront, à terme, des problématiques supplémentaires de gestion et d'hygiène (plus d'insectes et des petits rongeurs, fermentations...), aggravant toute situation mal gérée par la collecte des déchets. D'autre part, le dispositif risque d'accentuer la tendance des copropriétés et des citoyens de se décharger de leur obligation de mieux gérer leurs déchets à titre privé, reportant ainsi leur responsabilité civile sur les services publics.

En conséquence, il apparaît que les Trilibs, tels qu'actuellement conçus et déployés, sont la résultante d'une obstination, effectuée en urgence, sans qu'aucune véritable étude globale, sérieuse et cohérente n'ait été menée. Les retours des expériences négatives dans les quartiers qui en sont déjà pourvus, et les immondices qui en résultent, nous amènent à exiger de surseoir à leur déploiement, dans l'attente que des solutions réellement satisfaisantes soient trouvées !



**En conclusion, le CQ MA refuse l'implantation et le déploiement des Trilibs, particulièrement dans le centre historique du Marais !**

# Trilibs, une réussite, vraiment ?!?

Résultat : beaucoup de confusions, pertes de repaires et d'abus : ex. textile déposé à côté des biodéchets

Paris Centre en février 2025, les Trilibs en images...

Zoom sur les bouteilles déposées librement à côté de la Bourse



# Alternatives pour les Trilibs dans le centre ville historique

## L'exemple des poubelles pour les restaurateurs à Aix en Provence



## Bornes déchets alimentaires dans Paris 3 et 4

Un mail du **19 décembre 2024** nous informe que les services techniques de la propreté de Paris Centre procéderont à **l'implantation de bornes de déchets alimentaires à partir de début janvier 2025**. Cette initiative s'inscrit dans son engagement en faveur de la gestion durable des déchets et de la préservation de notre environnement.

Les bornes seront installées aux adresses suivantes :

- 146 rue de Rivoli, angle rue de l'Arbre Sec
- 42 rue Dussoubs, angle Bourg l'Abbé / rue Saint Martin
- 3 rue au Maire
- 26 rue du Renard
- Parvis des 260 Enfants

BIO déchets :  
bande adhésive  
sur un module  
de biodéchets  
indiquant que le  
tri est non  
conforme

---

*Une erreur qui exigera  
un nouveau tri... ?!*

